



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Fonctionnement : Haute-Saone

Question écrite n° 15620

### Texte de la question

M Jean-Claude Gayssot appelle l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur l'avenir du site ferroviaire de Haute-Saone. Les cheminots de ce département organisent des pétitions, qui ont reçu l'appui de 3000 usagers déjà, pour exiger l'électrification de la ligne 4, la reouverture de la ligne Vesoul-Gray-Dijon et l'aménagement de dessertes existantes plus cohérentes (pas de rupture de correspondances). En conséquence, il lui demande quelles mesures concrètes il compte prendre pour développer et moderniser, parallèlement au développement du TGV Est et Rhin-Rhône, le réseau des lignes classiques, indispensable pour le maintien et la relance des industries de la Haute-Savoie et dans l'intérêt des usagers.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il n'est pas possible à l'heure actuelle de préciser ce que seront les dessertes des lignes ferroviaires classiques dans le département de la Haute-Saone à l'horizon de la réalisation éventuelle des TGV Est et Rhin-Rhône. Le TGV Est fait actuellement l'objet d'une mission de recherche de concours financiers et d'étude des diverses solutions de trace confiée par le gouvernement à M Essig. L'étude du projet du TGV Rhin-Rhône est en cours dans le cadre des travaux de préparation du schéma directeur des liaisons à grande vitesse. Les conséquences éventuelles de ces deux projets sur le trafic de la ligne Paris-Bale ne peuvent être mises correctement en évidence au stade actuel des études concernant ces deux projets. En cas de décision de réalisation de l'un des projets, la desserte future de la ligne Paris-Bale sera examinée avec les élus des localités concernées, avec la volonté de prendre en considération l'ensemble des besoins existant sur cette ligne. À plus brève échéance, la SNCF développe et modernise son réseau desservant la Haute-Saone. C'est ainsi que, sur le plan technique, un poste moderne de commande de tous les signaux de la gare de Vesoul est en cours d'installation : sa mise en service est prévue pour la fin de l'année. Sur le plan commercial, la desserte voyageurs de la ligne de Paris-Bale a été modifiée l'hiver dernier, avec réaménagement de certaines correspondances vers le sud-est dans le sens d'une plus grande cohérence. Quant à la desserte fret, des études sont en cours pour définir les investissements nécessaires à la réouverture au trafic commercial d'une section de ligne reliant Gray à la ligne de Dijon à Vallorbe.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gayssot Jean-Claude](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15620

**Rubrique :** SnCF

**Ministère interrogé :** équipement, logement, transports et de la mer

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 juillet 1989, page 3127